

CONSIGNES D'UTILISATION DE LA SALLE POLYVALENTE

- **Les clés** sont à retirer à la mairie et à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie après la location.
- Il est strictement **interdit de fumer** dans la salle polyvalente (*décret n°2006-1385 du 15 novembre 2006 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif*).
- **Aucun prêt de vaisselle**. Chaque utilisateur doit prévoir assiettes, couverts, verres... Prévoir également un produit dégraisseur et des torchons.
- **Equipement de la cuisine** : lire attentivement les consignes d'utilisation affichées à proximité de chaque matériel. En cas de difficultés, prendre rendez-vous un ou deux jours avant la date de votre repas avec Mme HEDAN pour des explications complémentaires.

APRES UTILISATION DE LA SALLE

- **Les tables, préalablement nettoyées et dégraissées, doivent être rangées dans le local de rangement, par catégorie, sur les chariots prévus à cet effet.** Elles doivent être pliées avec précaution et empilées les unes sur les autres. Des éponges, seaux... sont disponibles en cuisine pour le nettoyage des tables.
- **Les chaises sont également à empiler par 15 dans le local de rangement.** Elles ne doivent pas être traînées sur le revêtement de sol. Il est nécessaire d'utiliser les chariots prévus à cet effet.
- **La salle doit être balayée.** Interdiction absolue d'utiliser un produit nettoyant. Si le sol doit être nettoyé, utilisez uniquement de l'eau. Vous trouverez des balais, serpillières et seaux à votre disposition dans le placard du hall d'entrée.

IMPORTANT : Laver à l'eau et essuyer immédiatement les tâches de vin sur le revêtement de sol, sinon elles s'incrustent et sont ineffaçables.

- Nettoyer les équipements de cuisine après utilisation (four à gaz, grilles, feux, friteuse...), balayer et laver toutes les surfaces carrelées. Vous trouverez en cuisine les éponges et seaux nécessaires.
- Ne pas oublier de nettoyer les WC. Les laisser propres et tels que vous les avez trouvés.
- Lorsque vous quittez les lieux, veillez à éteindre toutes les lumières et à bien fermer et verrouiller les portes et les baies vitrées.

Le Maire
Noël COLINEAUX

